

PAYSAGES CHARLEVOISIENS

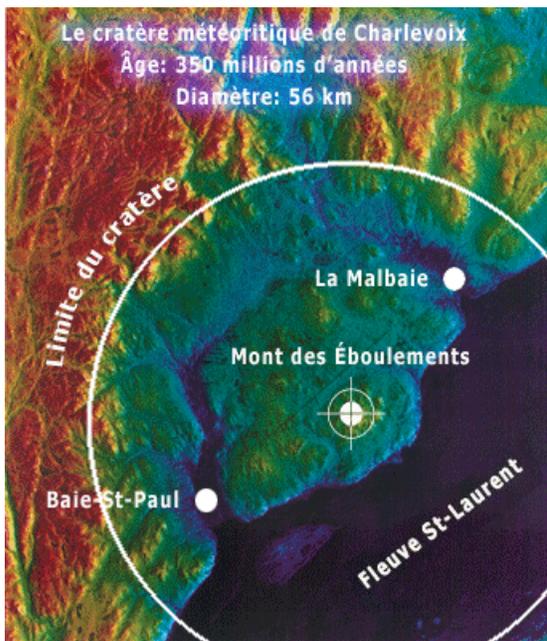
Les paysages sont le fruit d'une évolution et d'une transformation continue du territoire. La base du paysage charlevoisien se compose principalement d'éléments naturels particuliers et impressionnants et d'éléments construits ou modifiés par l'homme qui s'y sont implantés et s'y ajoutent encore à travers le temps. Ainsi, le paysage est un élément identitaire important.

La beauté de nos paysages constitue également un atout majeur dans l'attrait touristique de notre région. Nos paysages sont reconnus à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières du Québec et contribuent ainsi à des retombées économiques intéressantes.

Une caractéristique naturelle particulière de Charlevoix : l'astroblème

L'astroblème est un cratère formé par l'impact d'un météorite il y a 350 millions d'années. Cette collision qui a écrasé le Bouclier canadien a formé un immense cratère de plus de 50 kilomètres de diamètre. Au centre du cratère culmine le mont des Éboulements, effet du rehaussement du fond du cratère suite à l'impact. Vue du ciel, l'astroblème est bien visible par les vallées annulaires des rivières du Gouffre et Malbaie. Les montagnes de l'arrière-pays correspondent au rebord extérieur du cratère.

Par la suite, des périodes de glaciation, de retrait des glaces et les énormes quantités d'eau libérées ont successivement modelé le sol en érodant le territoire et en y déposant des dépôts morainiques et des sédiments marins à différents endroits.



source de l'image : randonneesnature.com

Le paysage de Charlevoix qu'on connaît aujourd'hui repose ainsi sur cette « structure » physique et naturelle. Son évolution s'est poursuivie avec les utilisations qu'on a faites du territoire à travers le temps et des activités qu'on y pratique encore aujourd'hui. L'occupation humaine du territoire par la construction de quais, d'une voie ferrée et de routes, la création de lots, l'implantation des bâtiments, les activités forestière, agricole et navale sont autant d'éléments qui ont participé à façonner nos paysages.

Une grande partie de la région de Charlevoix s'est vue attribuer en 1988 le titre de **Réserve mondiale de la biosphère de l'UNESCO**. Cette reconnaissance souligne notamment la qualité actuelle des paysages humanisés.

Il vous est possible d'accéder à plus d'information concernant la *Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix* à l'adresse suivante : biospherecharlevoix.com.